



HAL
open science

Mauss

Olivier Kyburz

► **To cite this version:**

| Olivier Kyburz. Mauss. Dictionnaire des anthropologies, 2022, pp.701-708. hal-04422149

HAL Id: hal-04422149

<https://hal.science/hal-04422149v1>

Submitted on 28 Jan 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Mauss

[1872-1950]

Marcel Mauss est un intellectuel français qui joua un rôle déterminant dans le développement institutionnel de l'ethnologie dans son pays et dont le nom reste fortement attaché à l'*Essai sur le don* qui est sans conteste son étude la plus connue aujourd'hui et qui a peut-être partiellement occulté un pan du travail qu'il tissa avec la psychologie, dans lequel se révèle plus précisément la conception que Mauss se faisait de l'humain.

Si l'intéressé lui-même s'est toujours réclamé de la sociologie, sa formation intellectuelle, comprend des volets philologique et linguistique importants ainsi qu'une ouverture à la psychologie au travers de l'enseignement initial de Léon Marillier, fondateur de la *Société de psychologie* dont Mauss fut le président en 1924.

Le souci d'un rapprochement de l'anthropologie avec la psychologie se manifeste tout au long de la carrière de Mauss, au travers de divers articles et conférences : en 1921, il publie « L'expression obligatoire des sentiments (rituels oraux funéraires australiens) », dans lequel il analyse les cris et les chants que des femmes australiennes se doivent de produire lors des cérémonies de deuil. Derrière le fait social, l'obligation au sens durkheimien, surviennent à plusieurs reprises des remarques selon lesquelles cette obligation sociale des formes de l'expression ne retirerait rien à la sincérité des sentiments exprimés — cela n'irait donc pas de soi ! Si le fait de se griffer, de se lacérer — et non de macérer, comme il a parfois été écrit — afin de produire des cris, dans toute l'intensité attendue, conforte l'approche purement sociale et ritualisée, Mauss les présente comme des interactions : « Ces cris, ce sont comme des phrases et des mots. Il faut les dire, mais s'il faut les dire c'est parce que tout le groupe les comprend. On fait donc plus que manifester ses sentiments, on les manifeste aux autres, puisqu'il faut les leur manifester. On se les manifeste à soi en les exprimant aux autres et pour le compte des autres » (Mauss 1921 : 433) avant de conclure « [...] nous avons un terrain, des faits, sur lesquels psychologues, physiologues, et sociologues peuvent et doivent se rencontrer » (Mauss 1921 : 434).

Ces premiers éléments montrent que l'ensemble des faits ethnographiques australiens que Mauss analyse, dans son essai sur l'expression obligatoire des sentiments — comme Marcel Granet le fera l'année suivante à propos de la Chine ancienne dans *Le Langage de la douleur* (1922) — le conduisent à ne pas se satisfaire du seul credo durkheimien. Il ressent la nécessité d'une ouverture disciplinaire plus large, permettant de résoudre cette contradiction apparente entre *obligation sociale* et *gestes rituels douloureux, mutilants*, d'une part et *sincérité des sentiments* face à la perte d'un proche, d'autre part.

De l'homme complet à l'homme total

Dans le gros ouvrage qu'il a consacré à l'œuvre de Mauss, Bruno Karsenti nous semble analyser avec beaucoup de justesse la position de l'auteur : « On le voit, le déchiffrement de ce système ne procède donc pas d'une lecture réductrice qui épure les faits de leurs aspects physiologiques et psychologique — en un mot, individuels — pour ne laisser apparaître que l'instance souveraine de l'être purement social de l'homme : c'est au contraire la coalescence de ces dimensions, ordonnée à l'unité totale du vivant humain, que l'anthropologue cherche à investir » (Karsenti 1997 : 188-189).

Lors d'une communication à la Société de psychologie en 1924 intitulée « Rapports réels et pratiques de la psychologie et de la sociologie », Mauss détaille plus avant sa conception de l'humain, comme objet d'étude sociologique. Il affirme devant son auditoire de psychologues : « En réalité, dans notre science, en sociologie, nous ne trouvons guère ou presque jamais même [...] l'homme divisé en facultés. Nous avons affaire toujours à son corps, à sa mentalité tout entiers donnés à la fois et tout d'un coup. Au fond, corps, âme, société, tout ici se mêle. Ce ne sont plus des faits spéciaux de telle ou telle partie de la mentalité, ce sont des faits d'un ordre très complexe, le plus complexe imaginable, qui nous intéressent. Ce sont ce que je propose d'appeler des phénomènes de *totalité* où prend part non seulement le groupe, mais encore, par lui, toutes les personnalités, tous les individus dans leur intégrité morale, sociale, mentale, et, surtout, corporelle ou matérielle » (Mauss 1985 : 303). Et il invite ses collègues psychologues à en faire de même « *L'étude de cet homme complet* est parmi les plus urgentes, de celles que nous vous demandons de vouloir bien faire » (1985 : 304). Nous ignorons si c'est à cette occasion que Mauss utilisa pour la première fois la notion d'homme complet mais c'est une expression que René König trouva particulièrement heureuse : « Par ailleurs, cette expression permet de définir plus précisément ce que recouvre le concept chez Mauss. "Complet" signifie "non compartimenté", "non enfermé dans une catégorie" : il s'agit d'une unité réelle que l'on ne peut découper en morceaux ; on mesure ainsi la différence profonde qui sépare cette notion du concept spéculatif de totalité. Chez Mauss, le recours à la notion d'« homme complet » est l'expression de l'empirisme critique [...], entendu comme une psychologie complexe du réel éclairée par la sociologie » (König 2014 : 13).

Dans la suite de son texte, Mauss a cependant plus souvent recours à l'expression *d'homme total*, qui recouvre un sens un peu différent de l'« homme complet ». S'adressant à des psychologues, il leur dit : « Vous notez en particulier l'importance considérable de l'instinct chez l'homme moyen, même dans nos sociétés modernes. Mais il faudrait développer ceci. Voyez la quantité considérable des moments de la vie courante qui ne sont que des "réponses". La mère qui se lève au cri de l'enfant, le travailleur qui répond à l'outil, autant qu'il le manie ou qui suit l'animal qu'il croit diriger et qui, lui, le dirige. Ce sont des séries immenses d'actes instinctifs que celles dont se compose non seulement notre vie matérielle, mais notre vie sociale et familiale elle-même. Dosez cette quantité d'instincts, et alors nous pourrions pousser cette théorie. Peut-être alors, pourrions-nous comprendre ces mouvements des masses et des groupes que sont les phénomènes sociaux, si, comme nous le croyons, ce sont des instincts et des réflexes illuminés rarement par un petit nombre d'idées-signes attachés à eux, par lesquels les hommes communient et communiquent. » (1985 : 305). Et c'est dans le développement des arguments au sujet de la nécessité d'étudier cet homme pétri d'instincts, cet homme moyen, peu réflexif et prompt à laisser s'exprimer ses émotions, que Mauss a recours à la notion *d'homme total*

« [...] il est affecté dans tout son être par la moindre de ses perceptions ou par le moindre choc mental. » « L'homme moyen de nos jours [...] est un "total" » (1985 : 306). Et Mauss oppose cet *homme total* auquel le sociologue a le plus souvent affaire et qu'il doit apprendre à mieux connaître, à un autre homme, un homme fractionné, dissocié : « l'homme civilisé des hautes castes de nos civilisations et d'un petit nombre d'autres, des précédentes, des orientales ou arriérées, qui sait contrôler les différentes sphères de conscience. Il diffère des autres hommes. [...] Mais, surtout, il est encore divisé dans sa propre conscience, il est un conscient. Il sait alors résister à l'instinct ; il sait exercer, grâce à son éducation, à ses concepts, à ses choix délibérés, un contrôle sur chacun de ses actes. L'homme de l'élite n'est pas simplement un *homo duplex*, il est plus que dédoublé en lui-même » (1985 : 306). Deux années plus tard, Mauss propose une mise en pratique des conceptions formulées devant la société de psychologie et présente une analyse de ce qu'il proposait de nommer des faits de thanatomanie, lors de sa conférence, caractérisation à laquelle il renoncera : « montrons que, derrière les quelques assertions que je me suis permises, il y avait des faits, en particulier de ceux qui montrent la liaison directe, chez l'homme, du physique, du psychologique, et du moral, c'est-à-dire du social » (1985 : 312). Le texte intitulé « Effet physique de mort chez l'individu suggérée par la collectivité » reprend des éléments ethnographiques évoqués dans la conférence et qui présentent un caractère spectaculaire. Celui de morts rapides, de sujets physiquement sains mais ayant transgressé un tabou ou se croyant atteints d'ensorcellement et qui sont dès lors frappés d'une *mélancolie fatale à issue rapide*. Après un exposé des matériaux ethnographiques, qui montrent que contrairement aux cas de suicide, la personne certes, se détruit elle-même mais ce, de manière inconsciente, Mauss réitère la nécessité d'étudier de tels faits sous un double éclairage « La considération du psychique ou mieux du psychoorganique ne suffit pas ici, même pour décrire le *complexus* entier. Il y faut la considération du social. Inversement, la seule étude de ce fragment de notre vie qui est notre vie en société ne suffit pas » (1985 : 329). Il affirme que c'est ce double éclairage qui permet d'opposer la « "totalité" de ceux qu'on appelle improprement des primitifs, à cette "dissociation" de ceux des hommes que nous sommes, sentant nos personnes, et résistant à la collectivité » (1985 : 329-330).

Techniques du corps

Dans l'étude des *techniques du corps* qu'il mena dans la décennie suivante (1935), Mauss s'attaque à une question non encore considérée jusque là comme une question de sociologie générale. Le traitement approfondi de ce thème lui est venu de son enseignement d'Ethnographie descriptive à l'institut d'ethnologie de Paris. Il remarque qu'on ne nage pas partout de la même manière, qu'on ne nage plus aujourd'hui comme on le faisait hier, que la nage est l'objet d'un véritable apprentissage, avec ses techniques d'apprentissage. Mauss indique : « Nous avons vu remplacer par les différentes sortes de *crawl* la nage à brasse et à tête hors de l'eau. De plus, on a perdu l'usage d'avaloir de l'eau et de la cracher. Car les nageurs se considéraient, de mon temps, comme des espèces de bateaux à vapeurs. C'était stupide, mais enfin je fais encore ce geste : je ne peux pas me débarrasser de ma technique. Voilà donc une technique du corps spécifique [...]. Mais cette spécificité est le caractère de toutes les techniques » (1985 : 366-367). Ce qui apparaît sans peine au travers de la nage est également vrai de la marche, de la course, du repos, de l'usage des outils etc. : « Toute technique proprement dite a sa forme. [...] il en est de même de toute attitude du corps. Chaque société a ses habitudes bien à elle » (1985 : 367).

La période de mobilisation durant la première guerre mondiale fut pour Mauss, l'occasion de très nombreuses observations en ce domaine.

C'est probablement dans ce travail que Mauss *fabrique* véritablement un objet d'étude sociologique, quasiment « en direct », à partir d'observations que d'autres que lui auraient pu trouver anodines, telle la démarche de l'infirmière vue dans un hôpital de New York que Mauss rapproche de celle des actrices américaines vues au cinéma et qu'il retrouve ensuite, adoptée par certaines femmes parisiennes. « C'était une idée que je pouvais généraliser. La position des bras, celle des mains pendant qu'on marche forment une idiosyncrasie sociale, et non simplement un produit de je ne sais quels agencements et mécanismes purement individuels, entièrement psychiques. Exemple : je crois pouvoir reconnaître aussi une jeune fille qui a été élevée au couvent. Elle marche, généralement, les poings fermés. » (Mauss 1985 : 368). La société, le groupe social, imprime sa marque au plus profond des êtres et des corps, par l'éducation, la répétition etc. et nous voyons qu'ici encore Mauss construit un objet qu'il va situer à la charnière du physiologique, du psychologique et du social. « J'ai donc eu pendant de nombreuses années cette notion de la nature sociale de l'"habitus". Je vous prie de remarquer que je dis en bon latin, compris en France, "habitus". Le mot traduit, infiniment mieux qu'"habitude", l'"exis", l'"acquis" et la "faculté" d'Aristote (qui était un psychologue) » (Mauss 1985 : 368). Et c'est presque pour nous désormais sans surprise que Mauss conclut cette partie de son introduction en affirmant que pour avoir une vue claire de faits tels que la nage, la course etc., c'est un triple point de vue qu'il est nécessaire d'adopter, celui de « l'homme total », pris ici dans la même acception que « l'homme complet », c'est à dire en donnant une épaisseur à l'humain et en lui accordant une attention aussi bien au niveau physiologique, psychologique que sociologique.

Une fois ces éléments posés, Mauss affine la définition de sa notion de technique du corps, dénonçant l'erreur qui consistait à réserver le terme de technique aux seuls domaines où interviennent des instruments : « Il fallait revenir à des notions anciennes, aux données platoniciennes sur la technique, comme Platon parlait d'une technique de la musique et en particulier de la danse, et étendre cette notion. J'appelle technique un acte *traditionnel efficace* (et vous voyez qu'en ceci il n'est pas différent de l'acte magique, religieux, symbolique). Il faut qu'il soit *traditionnel et efficace*. Il n'y a pas de technique et pas de transmission, s'il n'y a pas de tradition. C'est en quoi l'homme se distingue avant tout des animaux : par la transmission de ses techniques » (1985 : 371). Le second terme de la notion est ensuite défini et justifié de la manière suivante : « il faut dire tout simplement : nous avons affaire à des *techniques du corps*. Le corps est le premier et le plus naturel instrument de l'homme. Ou plus exactement, sans parler d'instrument, le premier et le plus naturel objet technique, et en même temps moyen technique, de l'homme, c'est son corps » (1985 : 372).

Mauss structure le champ ainsi ouvert, en montrant les critères de variations de ces techniques, selon les sexes, les âges de la vie (des modes de catégorisation universels à tout phénomène humain), leur classement selon leur rendement et envisage un quatrième point de vue, celui de leur transmission : « Il y a lieu d'étudier tous les modes de dressage, d'imitation et tout particulièrement ces façons fondamentales que l'on peut appeler le mode de vie, le "modus", le "tonus", la "matière", les "manières", la "façon" (Mauss 1935 : 282). L'inventaire de tous les domaines de l'existence humaine auquel un tel examen peut se prêter achève de convaincre le lecteur que Mauss a ainsi transformé des éléments

d'observation disparates et d'apparence triviale en un véritable objet d'étude sociologique, montrant l'homme dans sa quotidienneté mais exigeant pour ce faire, le recours à des regards disciplinaires multiples, dont il souhaitait l'accordement, bien plus que la fusion. C'est là un apport incontestable de Marcel Mauss aux sciences de l'Homme, qui lui assure encore une certaine modernité.

L'homme qui échange

Présenter l'être humain de Mauss, sans aborder son essai sur le don relèverait de la provocation, tant cet article est emblématique de son œuvre. De très nombreux commentaires ont été écrits à ce sujet et il n'est pas dans notre propos d'en tenter une synthèse. Disons que dans cet essai où Mauss se fixe pour objectif d'analyser les « forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques », il procède par une accumulation de traits qu'il juge caractéristiques de son objet et qui relevant de cultures et de sociétés assez diverses sont parfois généralisés ou partiellement étendus à d'autres sociétés. Ainsi, la notion de *potlatch* dont Mauss a connaissance par la littérature concernant les Kwakiutl, les Tlingit, les Chinook de la Côte Nord-Ouest du Canada, une notion qui désigne des dépenses et des repas cérémoniels, parfois d'une très grande ampleur, desquels la surenchère n'est pas absente, est également appliquée par Mauss en Mélanésie voire en Polynésie, dès lors que la prestation revêt un caractère agonistique plus ou moins affirmé, « même si l'institution complète ne s'y trouve pas » (Mauss 1985 : 171). Autrement dit, Mauss se saisit des faits ethnographiques de la Côte Nord-Ouest, et montre ensuite que le don peut avoir un effet infériorisant dans d'autres contextes, que l'obligation morale de rendre ou de donner en retour existe dans bien d'autres sociétés. De la même manière, la notion de *hau* offerte par l'ethnographie Maori d'Elsdon Best présenterait un caractère exemplaire où l'esprit de la chose donnée pousse à l'enchaînement des prestations et des contre-prestations. Mais Mauss trouvera bien d'autres contextes où quelque chose du donateur subsiste dans la chose donnée qui déclenche la poursuite de la circulation des richesses. Les *Argonautes du Pacifique occidental* de Malinowski offre à Marcel Mauss d'innombrables faits ethnographiques permettant de dégager la triple obligation de *donner, recevoir puis rendre*.

C'est à partir de l'accumulation de faits mélanésiens, océaniens et nord-américains que Mauss construit son modèle de l'échange dans les sociétés archaïques et dont il cherchera également des traces ou des formes intermédiaires dans le droit hindou ou la littérature classique de l'Inde « L'Inde ancienne, immédiatement après la colonisation aryenne, était en effet doublement un pays de potlatch » (1985 : 241), « Le Mahabharata est l'histoire d'un gigantesque potlatch » (1985 : 707 243), dans le droit germanique. « Plus anciennement [la civilisation germanique] avait développé, extrêmement, tout le système du potlatch, mais surtout tout le système des dons » (1985 : 251), etc.

Une fois établi que nos sociétés modernes se situent dans le prolongement direct de sociétés qui toutes cultivaient des échanges non-marchands, que ce soit de manière régulière ou calendaire, Mauss développe ses conclusions morales, tout d'abord, dont voici un extrait : « Ainsi, on peut et on doit revenir à de l'archaïque, à des éléments ; on retrouvera des motifs de vie et d'action que connaissent encore des sociétés et des classes nombreuses : la joie à donner en public ; le plaisir de la dépense artistique généreuse ; celui de l'hospitalité et de la fête privée et publique. L'assurance sociale, la sollicitude de la mutualité, de la coopération, celle du groupe professionnel, de toutes ces personnes

morales que le droit anglais décore du nom de « Friendly Societies » valent mieux que la simple sécurité personnelle que garantissait le noble à son tenancier, mieux que la vie chiche que donne le salaire journalier assigné par le patronat, et même mieux que l'épargne capitaliste — qui n'est fondée que sur un crédit changeant » (1985 : 263).

Olivier Kyburz

Références

Karsenti Bruno, 1997, *L'Homme total. Sociologie, anthropologie et philosophie chez Marcel Mauss*, Paris, PUF.

König René, 2014, « Marcel Mauss (1872-1950) », in *Trivium*, n° 17, (en ligne).

Mauss Marcel, 1921, « L'expression obligatoire des sentiments (rituels oraux funéraires australiens) », in *Journal de psychologie normale et pathologique*, 18, p. 425-434.

Mauss Marcel, 1985, *Sociologie et anthropologie*, 9^e éd., Paris, PUF.

Bibliographie complémentaire

Caillé Alain, 2007, *Anthropologie du don : Le tiers paradigme*, Paris, La Découverte.

Fournier Marcel, 1994, *Marcel Mauss*, Paris, Fayard.

L'arc (revue trimestrielle), 1972, *Marcel Mauss*, n° 48, Aix-en-Provence.

Lévi-Strauss Claude, 1985, « Introduction à l'œuvre de Marcel Mauss », in *Sociologie et anthropologie*, Marcel Mauss, 9^e éd., Paris, PUF, p. IX-LII.